



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

COMMUNIQUÉ

Projet de loi C-19 prévoyant l'abolition du registre des armes d'épaule

La FTQ s'oppose vertement au projet de loi et demande au gouvernement de préserver les données existantes

Montréal, le 28 octobre 2011. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui a toujours participé très activement à toutes les campagnes de mobilisation de la Coalition pour le contrôle des armes, met aujourd'hui le gouvernement fédéral en garde face aux dangers du retrait du registre des armes d'épaule.

La centrale syndicale déplore également l'ingérence envers les provinces dont fait preuve le gouvernement conservateur en voulant détruire toutes les données recueillies jusqu'à maintenant, pour que celles-ci ne soient plus utilisables. Rappelons d'ailleurs que le Québec a contribué pour près de 500 millions à ce registre qui a coûté 2 milliards de dollars.

« Les policiers et les policières consultent le registre des armes à feu en moyenne 17 000 fois par jour, y compris lors de situations de violence conjugale. Les experts et expertes en santé et sécurité publique ont démontré plus d'une fois que des lois strictes sur les armes à feu ont réduit les taux de décès liés à ce moyen. Comment s'expliquer, à la lumière de ces données, que le gouvernement Harper puisse justifier une telle décision? », s'indigne le président de la FTQ, Michel Arsenault.

La sécurité de milliers de femmes et d'enfants mise en danger

Le registre des armes à feu a maintes fois prouvé son efficacité pour prévenir et réduire les crimes. La FTQ, qui milite depuis longtemps pour l'élimination de toutes les formes de violence, y compris celles à l'endroit des femmes, tient à rappeler que quand les armes à feu sont accessibles, les homicides conjugaux sont plus susceptibles de faire plusieurs victimes et de se terminer par un suicide.

Les carabines et fusils de chasse sont les armes employées le plus souvent pour commettre des suicides, particulièrement chez les jeunes. Depuis la création du registre, le taux de suicide des jeunes à l'aide d'armes à feu a baissé par rapport aux autres moyens utilisés. Les meurtres de femmes ont aussi baissé considérablement.

Rappelons d'ailleurs que la législation sur le contrôle des armes à feu a été renforcée en 1991, deux ans après la tuerie de Polytechnique à Montréal où les femmes étaient directement visées parce qu'elles étaient des femmes. Le gouvernement fédéral avait alors proclamé le 6 décembre « *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes* ».

La FTQ demande donc aujourd'hui au gouvernement conservateur de retirer son projet de loi et invite le gouvernement du Québec et les autres provinces canadiennes à faire pression afin que les données existantes soient préservées et transmises aux provinces.

Plus du tiers des membres de la FTQ sont des femmes

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 membres, dont plus de 37 % sont des femmes, ce qui en fait la centrale qui représente le plus grand nombre de travailleuses syndiquées au Québec. Celles-ci se retrouvent dans tous les milieux de travail, dans les secteurs public, parapublic et privé. Un nombre grandissant d'entre elles occupent des emplois majoritairement masculins dans les usines, l'aérospatiale, la construction, la métallurgie, les municipalités (cols bleus) ou le transport.

Source : FTQ

Renseignements : Isabelle Gareau, 514 953-0142